

Réflexions de fin d'année

Autor(en): **Grif.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

suisse, un frisson m'a pris et un mal inconnu m'a serré le cœur.

Lorsque vous avez décidé de célébrer la mémoire de l'alliance perpétuelle de nos aïeux, un frisson vous a pris aussi et une émotion patriotique et irrésistible s'est emparée de tous vos cœurs.

Un élan sans égal et une vigueur indomptable se sont manifestés. Tous, hommes, femmes et enfants se sont mis à l'œuvre et la fête a pris des proportions telles que personne n'aurait pu les concevoir.

C'est le mal de la Patrie qui en est la cause, et son origine remonte au 1^{er} août 1291. Les Suisses à l'étranger le connaissent tous, et dans ce beau pays d'Égypte, où nous sommes pour ainsi dire des orphelins, il n'y en a pas un qui ne le subisse.

Il faut y obvier et, pour y parvenir, je vous prie de porter un toast chaleureux à notre chère Patrie.

Qu'elle vive éternellement !

Plusieurs orateurs se succèdent à la tribune jusqu'à trois heures. Puis les divertissements reprennent dans le jardin. Tandis que les amateurs se livrent au tir ou autres exercices, les enfants exécutent des rondes et des danses. Rien de plus joli que le cortège de ces enfants en costumes variés et pittoresques des différents cantons, et exécutant une marche autour du pavillon.

De quatre à six heures, arrivent les invités. La présence de chacun des consuls et du sous-gouverneur est signalée et saluée par l'hymne national de leur pays respectif. Tous expriment à la Colonie suisse leurs sentiments de sympathie et de confraternité. De nombreux officiers de la maison khédiviale sont aussi présents.

À la nuit, le jardin est subitement inondé de torrents de lumière. De divers points s'élancent de puissants faisceaux électriques. Le coup d'œil est féérique, le nombre des personnes accourues, considérable.

La musique particulière de Son Altesse le Khédivé entonne tout à coup le chant :

Roulez, tambours, pour couvrir la frontière...

Comme une étincelle électrique, un frisson parcourt le cœur des Suisses, et l'on se demande comment cet air si populaire peut être connu de la musique de Son Altesse le khédivé et de son excellent directeur, Ibrahim Effendi Hamdy.

Ce fut comme un signal, et toute la colonie romande, groupée autour du drapeau du canton de Vaud, entonne avec la musique ce chant patriotique, avec un entrain remarquable. On n'apprît que plus tard que c'était là une charmante surprise de notre compatriote, A.-E. Simond, qui avait fait composer la partition et l'avait remise au directeur.

À neuf heures, tout le monde se rend auprès de la cascade, que les projections

lumineuses transforment en une gerbe étincelante. On applaudit de toutes parts aux tableaux vivants représentant l'Helvétie (M^{me} Steinmann) et ses vingt-deux cantons, figurés par des enfants suisses revêtus des différents costumes nationaux. Puis le serment du Grütli et autres scènes historiques, accompagnées de chœurs patriotiques. Au milieu de l'embrasement général du jardin par les feux d'artifice, les flammes de Bengale, les fontaines lumineuses, les milliers de lanternes vénitiennes et les projections électriques de couleur, on se serait cru au milieu d'un tableau enchanteur des *Mille et une nuits*.

Les invités sont enchantés, les Suisses enthousiastes.

Ajoutez à tout cela la fraîcheur d'un beau soir, les senteurs délicates des bosquets de jasmin, une délicieuse musique, le bon vin, un buffet exquis, des danses brillantes et animées et, par dessus tout, l'idée que c'était là un hommage à la Patrie !

Réflexions de fin d'année.

Il n'est personne qui, à cette époque de renouvellement d'année, ne fasse un retour sur lui-même, ne réfléchisse quelques instants sur le passé et ne cherche à interroger l'avenir, qui reste toujours muet et mystérieux, hélas ! On connaît le chemin parcouru, mais on ignore celui qu'il nous sera donné de parcourir encore, tant est fragile notre existence terrestre.

À propos de la longévité humaine, il résulte d'une statistique dressée par un médecin que cette longévité appartient tout premièrement aux ecclésiastiques ; puis viennent les paysans. Les soldats vivent plus longtemps que les avocats. Chose étonnante, ceux qui ont pour mission de protéger la vie des autres, les médecins, fournissent la carrière la moins longue !

Cette statistique est-elle exacte et concluante ? Il est certain que les vieux curés abondent, tandis que les zingueurs et les typographes à cheveux blancs sont rares. Mais pourquoi les médecins succombent-ils plus rapidement que les autres hommes ? D'après les chiffres donnés, 42 ecclésiastiques sur cent, et 32 soldats sur cent atteignent la 70^{me} année, tandis que 24 médecins au plus, sur cent, dépassent cet âge.

La faiblesse de résistance des médecins doit surtout tenir à l'irrégularité de leurs repas, de leur sommeil, à leur vie toute entière bousculée et hâtive, peut-être aussi à l'ébranlement excessif de l'organisme aux heures des études et des préparations, quand il s'agissait de décrocher le diplôme. Les étudiants en médecine travaillent beaucoup, ne se nourrissent pas toujours très bien et vivent dans des milieux impurs où des

germes morbides sont en flottaison dans l'air. Cette jeunesse passée dans les hôpitaux, en contact quotidien avec les cadavres et des vivants qui ne valent guère mieux, se trouve ainsi corrompue et viciée dans sa moëlle, et plus tard l'homme fait ne peut qu'à grand-peine supporter le poids de l'existence. Le moindre choc abat cette constitution ébranlée, taradée, ravagée.

Médecins mis à part, il est certain que le mouvement, l'agitation, l'ébranlement physique et l'inquiétude morale contribuent à user la vie et peuvent servir à établir l'échelle vitale. Les gens à professions actives, en tenant compte de l'égalité des troubles sentimentaux, doivent mourir plus vite que les sédentaires et les calmes. Le rustre travaille ferme, mais avec la paisible lenteur d'un bœuf de labour ; aussi vit-il vieux, ainsi que les chanoines qui ne cassent rien sur les étapes de la route humaine.

Mais la profession, la condition, ne sont peut-être pas seuls en cause dans la durée de la brièveté de la vie humaine.

D'abord, il est à remarquer que tous les centenaires sont de pauvres gens, des paysans, des vieilles rentières à tout petits viagers. Chevreul était pourvu d'un revenu fort modeste. On n'a pas d'exemple d'un millionnaire mourant centenaire ; voilà qui doit consoler les pauvres. Ensuite la richesse donne des maladies certaines : l'estomac, d'abord, est attaqué par diverses affections ; puis la goutte, la gravelle, l'albuminurie, le diabète, l'hépatite, l'épuisement et l'obésité. Ce sont des maux de riches. L'excès de nourriture, de bien-être, la facilité de plaisirs, voilà ce qui tue l'homme aisé. L'homme riche, très souvent, ne meurt pas ; il se fait mourir.

Ainsi, d'un côté la profession, de l'autre la richesse, voilà les deux meurtriers de l'homme. Lorsqu'ils contrarient leurs efforts, il se produit un résultat curieux : ainsi, pourquoi trouve-t-on plus de soldats vieux que de vieux avocats ? C'est que si la profession de militaire est plus rude que celle de légiste, celle-ci entraîne à une vie plus luxueuse, à une table plus succulente. Les professions sobres fournissent donc la plus grande quantité de vieillards. Nous nous nourrissons trop dans les villes, — ou pas assez, — entre ces deux extrêmes, la population ouvrière et la bourgeoisie dépérissent.

Il est aussi une chose qui conserve l'homme, c'est l'Art. Les grands poètes, les grands musiciens, les grands peintres, les grands savants, les grands écrivains, ont atteint souvent les limites les plus reculées de la vieillesse.

Et ceci dérange toutes les statistiques et toutes les observations sur la vie réglée, sobre, méthodique, des chanoines

et des laboureurs. Beaucoup, en effet, de ces macrobites de l'Art ont usé largement de la vie, goûtant aux coupes diverses de l'amour, du plaisir, de l'ambition, les vidant aussi parfois jusqu'à la lie. Ils résistent pourtant. L'Art est donc un élixir de longue vie ! Voilà qui est précieux et juste. Apollon, maître de la lyre, est toujours grand guérisseur, le souverain dispensateur de la santé, de la vie, de la lumière sous toutes ses formes. Pour vivre vieux, point n'est besoin de se faire curé, il suffit de porter la lyre et d'honorer Apollon. GRIF.

La sacotse.

Vo z'ai z'ao z'u éta ein tsemin dè fai ; et dè bio savâi que vo vo z'êtes trovâ on iadzo dein on vagon avoué dâi damès ! Cein arrevè onco prâo soveint, kâ qu'on saî retso, pourro, bin revou, mau vetu, mâlin, taborniau, conseiller, taupi, dzuzo, tapa-seillon, dama ao bin buiandraire, on iadzo à la gâra et qu'on a son beliet dè troisième, tsacon a lo drâi dè se mettrè iô vâo dein lo vagon, se l'est lo premi, et on va asse rudo lè z'ons què lè z'autro ; on est ti parâi.

Ora, lè damès ont quasu adè on espèce dè satset ein couai, que s'âovrè coumeint on porta-mounia, mâ qu'est pe gros, et que le tignont su lè dzenâo, et iô le mettont lâo motchâo dè catsetta, dâi mitons, lo porta-mounia, dâi cliâ, on cornet dè trabliettès à la bise, dâi coucons, étsétrâ. Eh bin, quand ecliâo z'espècès dè betatsès n'ont min d'anse, mâ que l'ont onna granta corâi, qu'on cein pâo portâ coumeint lè gibernès dâi z'autro iadzo, l'est cein qu'on lâo dit dâi sacotsès.

Lè frârs Brétson étiont dou vilhio valets que viquessont einsemblio et que fasont lâo bin avoué on vòlet et onna serveinta. Du grandteimps, reluquâvont onna pice dè dozè quartérons qu'appondâi à lâo prâ derrâi la mâison, et qu'étâi à na vilhie véva que la volliâvè veindrè ; mâ diabe lo pas que le la volliâvè bailli à mein de n'ètiu nâovo la tâisa, que cein fasâi bo et bin trâi millè francs, sein comptâ lo drâi dè mutachon et lè z'autro frais. A force travailli et espargni, lè dou Brétson, qu'étiont dâi sâcro à l'ovradzo et dâi pegnettès, puront mettrè dè coté la somma et atsetâ cé bocon dè terra.

Quand lo dzo iô faillu payi arrevâ, lo pe vilhio dâi dou, qu'on lâi desâi Rique, et quo fasâi lo maitrè, sè râzè, sè revou, fourrè onna pognâ dè beliets dè banqua et on eimbotta dè dzaunets et dè pices dè cinq francs dein sa vilhie sacotse, la sè passè ein bandoulière su sa veste, einfatè sa roulière per dessus, preind son dordon et modè po la vela, tsi lo notéro, à quoui faillâi payi.

Tot ein cameineit su la route, Rique s'amusâvè à vouâiti lè dzeins pè la campagne, lè z'appliâ qu'étiont à la tserri,

lè prâ, lè tsamps ; ruminâvè ein li mémo se lè bâo vaillessont mé què lè leu, et l'avancivè tsau pou contrè la vela. On pou dévânt d'arrevâ, reincontrâ su la route on gaillâ avoué onna tsairèta, qu'allâvè âi bâozès ; lâi fe : « Atsi-vo ! » et cauquiès menutès après, l'arrevè dévânt tsi lo couriâo.

Ao momeint iô vâo teri la cordetta dè la senaille, po eintrâ, sè tapè su lè z'hantsès po cheintrè lo magot ; mâ : miséricorde ! la sacotse étâi lavi. La corâi étâi bin onco su l'épaula, mâ l'étâi tot.

(La fin deçando que vint).

Deux locutions populaires.

Un membre du *Cercle de la Côte*, à Rolle, nous prie de lui faire connaître, si possible, l'origine de ces deux locutions populaires si fréquemment usitées dans la conversation :

Etre sur son trente-et-un.

S'en moquer comme de l'an quarante.

On dit qu'un homme est sur son trente-et-un lorsqu'il a mis ses plus beaux habits, ou qu'il se trouve dans une situation qui flatte son orgueil. Ce terme est emprunté à un jeu de cartes appelé *trente-et-un*, parce que le plus beau coup, le coup le plus important qu'on peut y faire est de trente-et-un points.

S'en moquer comme de l'an quarante, se dit d'une chose qui n'est pas à redouter et qui ne doit inspirer aucune inquiétude.

D'après une opinion assez généralement répandue autrefois, on croyait que la fin du monde devait arriver en l'an quarante de ce siècle. La peur avait gagné tous les esprits ; les pécheurs se convertissaient en foule et chacun parlait de se faire ermite. Mais lorsque cette époque si redoutable fut passée, on changea de langage et l'on dit : *Je m'en moque comme de l'an quarante.*

Petits conseils. — Lorsque vous avez à prendre un remède d'une saveur désagréable, sucez un morceau de jus de réglisse jusqu'à ce que votre bouche en soit complètement imprégnée. Vous pourrez ensuite avaler les médicaments les plus amers, ainsi que l'huile de ricin et l'huile de foie de morue, sans être incommodé.

Lorsque vous mangez des oranges, gardez les écorces. Lavez-les bien et jetez-les dans votre broc à eau de toilette pendant quelques heures. Vous vous procurerez ainsi à peu de frais une eau de toilette rafraîchissante et tonifiante.

Voici un moyen pour faire passer le hoquet ! Verser trois ou quatre gouttes de vinaigre sur un morceau de sucre et avaler le tout. Ce n'est pas agréable à prendre, mais le hoquet disparaît aussitôt. (*Science pratique*).

Mot du logogriphe de samedi : — *Epreuve, preuve* — Ont deviné : MM. Nicolet, Yverdon ; A. Kilchemann, Gondo ; L. Widmer, Valleyres-sous-Rances ; Delessert, Vufflens-le-Château ; Parisod, Grandvaux ; Cercle de la Côte ; Mounoud, Territet ; Nicole, Collobrier sur Morges ; Peney, frères, Mambourg, L. Orange, N. Duboule, M. Margairaz, Genève ; B. Grivel, Lausanne ; E. Faure, Romont.

Le tirage au sort a donné la prime à M. Margairaz, Genève.

Métagramme.

En changeant six fois la première
Des lettres de mon nom, bien simple est le mystère ;
On trouve ce qui sert de refuge aux marins ;
La croyance du fataliste,
Le synonyme de Samson,
Et ce qui fut toujours contraire à la raison,
Le verbe du repos, enfin un mot bien triste,
Qui soumet à sa loi peuples et souverains
Prime : un joli chromo.

Les primes en retard partiront aujourd'hui.

THÉÂTRE. — Dimanche 10 janvier, à la demande générale, deuxième et dernière représentation du **Juif Errant**.

Boutades.

— J'ai un de mes amis, disait Calino à son camarade Quillenbois, qui vient d'être nommé agent des postes sur un paquebot transatlantique.

— Est-ce une bonne place ? interroge Quillenbois.

— Excellente ! cinq cents francs par mois et la nourriture.

— A-t-on aussi le logement ? demande ingénument Quillenbois.

Deux jeunes femmes feuilletent un album de photographies.

— Tiens, voilà le portrait de M^{me} X...

— Il n'est pas réussi.

— Ah ! voici son mari... il est mieux.

— Dame, vous savez bien que dans la vie comme chez le photographe, les hommes sont toujours plus faciles à attraper.

L. MONNET.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

MONITEUR SUISSE

des tirages financiers

édité par J. DIND & Cie, ancienne maison J. Guilloud, rue Pépinet, 4, à Lausanne. Succursale à Lutry.

Journal paraissant deux fois par mois, contenant les tirages de toutes les valeurs à lots et des titres les plus connus dans le pays. Cote des obligations à primes, avec dates des tirages, prix d'achat et de vente.

Abonn. pour la Suisse : 1 an, 3 fr. 50 ; 6 mois, 2 fr.

» France : » 4 fr. 50 ; » 2 fr. 50.

Nous exécutons pour nos abonnés les opérations suivantes : achat et vente de fonds publics, encaissement de coupons et titres remboursables, recouvrements, change, vente de lots par à comptes, etc. ; le tout aux conditions les plus modiques.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.